

TRIBUNAT.

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR LE CITOYEN CARNOT,

*Sur la motion relative au Gouvernement
héréditaire.*

Séance extraordinaire du 11 Floréal an 12.

CITOYENS TRIBUNS,

PARMI les orateurs qui m'ont précédé, et qui tous
ont appuyé la motion d'ordre de notre collègue Curée,